



Changement de statu de carte de residence

Par **yuba**, le **17/11/2008** à **05:46**

Bonjour, voila ma question rnrnMa mère de nationalité algerienne âgée de 67 ans qui partage sa vie entre l'algerie et la France, a ce jour détient une carte de résidence (portant la mention visiteur quelle renouvelle chaque année) ce qui lui permet de visiter ces 6 enfant tous français .je tiens aussi vous informer quelle perçoit une pension versée par la CNAV qui lui est versée est de l'ordre de 850 euros elle bénéficie d'une couverture de sociale.rnrnOr aujourd'hui sont état de santé ne lui permet plus de se déplacer avec aisance comme autrefois nous voudrions frères et sœurs quelle puisse bénéficier d'une carte de résidence de 10 ans . ce qui lui permettra de ne plus faire ces voyages très contraignant pour elle . rnrnP s au moi de décembre cela fera 3 renouvellements de sa carte